



USEE / CFDT 30, passage de l'Arche  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél : 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : cfdt.syndicat@j-carre.net  
Internet : www.ufe-cfdt.org

# Compte-rendu de la CAP des Contrôleurs des Affaires Maritimes du 11 Juin 2009

## Déclaration des élus CFDT

*Nous voici réuni pour un nouveau mandat de 3 ans. Enfin peut-être car le projet du gouvernement de fusionner les corps de la fonction publique concerne les contrôleurs des affaires maritimes. C'est donc peut-être le dernier mandat de notre CAP.*

*La CFDT n'est pas du genre nostalgique. D'ailleurs dès 2003, nous avons demandé officiellement à la direction du personnel la fusion des corps administratifs des affaires maritimes avec ceux de l'Équipement.*

*Sur le fonctionnement de cette CAP, nous demandons l'application des textes en vigueur (décret, circulaire et règlement intérieur). Nous demandons que les chefs de services des représentants des personnels élus soient informés des droits des élus en CAP.*

*Aujourd'hui les personnels des affaires maritimes vivent dans l'incertitude du lendemain du fait de la réforme de services Déconcentrés (DDT, DDI, DREAL, DFM, ENIM...)*

*Les fortes évolutions annoncées en termes de missions ou de management devraient faire l'objet d'une politique de formation ambitieuse pour intégrer le Grenelle de l'environnement et de la Mer, GRENELLE de la Mer auquel d'ailleurs le personnel MER du MEEDDAT n'est pas associé. Ce qui est quand même curieux. Notre ministre pourra t-il sauver la planète tout seul ???*

*Ce qui nous importe à la CFDT c'est que le personnel des Affaires Maritimes y retrouve son compte, que les dossiers des agents soient traités dans la transparence et dans la loyauté.*

La Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des contrôleurs des affaires maritimes s'est réunie sous la présidence de Monsieur Eric SAFFROY, sous-directeur à la sous- direction des personnels administratifs, maritimes et des transports terrestres.

Une réunion préparatoire à cette CAP s'est déroulée le 11 juin 2009 après midi en présence des représentants du personnel et des représentants de l'Administration.

## Désignation du secrétaire adjoint

L' UNSA MER est désigné comme secrétaire- adjoint (tour de rôle entre les syndicats)

## Approbation du PV de la CAP du 02 décembre 2008.

Le procès-verbal de la CAP du 02 décembre 2008 a été approuvé à l'unanimité. Un correctif lui sera toutefois apporté à la demande de la CGT (sera repris dans prochain le compte -rendu de cette CAP).

## Approbation du règlement intérieur

La CGT demande une modification de l'article 14 du règlement intérieur. Madame THORIN propose de réfléchir sur une nouvelle formulation de cet article. Ce point sera revu à la CAP de Novembre 2009.

## **Nomination de 2 représentants du personnel à la commission ministérielle de réforme**

1 représentant CGT et 1 représentant CFDT sont désignés.

CGT : Mr PICOT

CFDT : Mme CORRE

## **Nomination de 2 représentants du personnel au CTPM**

2 représentants CGT sont désignés.

CGT : M. CRIGNON

CGT : Mme COMBE-BESNARD

## **Synthèse des bonifications au titre de l'année 2007**

La notation n'existant plus, il n'y a plus de critère pour attribuer des bonifications d'ancienneté. Au titre de l'année 2007, l'enveloppe de mois disponible pour le corps des contrôleurs des affaires maritimes est suffisante pour attribuer **1** mois de bonification à **tous** les agents évalués et bonifiables. *Ce mois de bonification sera attribué aux agents lors de leur prochain avancement échelon.*

L'administration n'a pas de visibilité pour le futur. Un rendez-vous annuel est prévu avec les organisations syndicales sur le sujet.

## **Mutations des contrôleurs des affaires maritimes**

**La circulaire MOBILITE 2009 du MEEDDAT fixe les principes de gestion applicables à l'ensemble des agents. Les règles générales de gestion des mutations en CAP en découlent.**

**A noter qu'en cas de changement de spécialité, l'avis favorable est donné sous réserve d'une formation.**

### **Droit social- Administration générale:**

<b>Nom.....</b>	<b>service d'origine.....</b>	<b>service d'accueil</b>
Gildas GOUEZ (NAVSEC).DRAM Marseille .....	DDAM 35 Saint-Malo ...	au 2 <sup>ème</sup> semestre
Laurence JOSSELIN .....	ENIM .....	ENIM/CLP Saint-Malo
Maryannick DERRIEN .....	ENIM .....	ENIM /ACS Sait-Malo
Danielle MEZERETTE .....	DRAM Nantes .....	EMM Nantes
M-Anne MORTELETTE .....	DRAM Caen .....	DRAM Nantes
Christophe SIMON.....	DDAM Lorient .....	DRAM La Réunion
Charles LOUIS-THERESE	DRAM Fort de France .....	SAM Mayotte

### **Détachés**

Dominique GIMONNEAU ..DDE 17.....	DRAM/DIDAM 34 Sète (SAE)	
Laurent GICQUE .....	Ministère du Budget .....	DRAM Rennes MSD

### **Postes sensibles**

Christophe AUBERT .....	DGITM/DAM .....	DDAM Ajaccio
CHAUTRAND Monique .....	AM Marennes.....	AM Marennes

### **Navigation sécurité:**

Sous réserve d'aptitude physique et avec formation. Changement de spécialité

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service d'accueil</b>
Daphné LAHORE (DSAG).....	DRAM La Réunion.....	CSN La Rochelle
Jean-Luc TURPIN (Nav-Sécu) ....	DRAM/DIDAM 17.....	Ulam 17 La Rochelle (Chef Ulam)
Régis SOUBISE (Nav-Sécu) .....	SAM Mayotte .....	PAM THEMIS Cherbourg(Second Mécanicien)
Alex ROCHE (Nav-Sécu).....	SAM Nouvelle-Calédonie ....	CROSS La Garde VAR
Nicolas DUBALEN (Nav-Sécu)....	CSN Saint-Nazaire.....	SAM Nouvelle-Calédonie

### **Cultures marines:**

<b>Nom.....</b>	<b>Service d'origine .....</b>	<b>Service d'accueil</b>
Eric LACLAU	CM Marennes .....	CM Marennes (Chef de bureau)
Marie- Annick CORNILLET	DDAM Saint-Malo .....	CM Saint-Malo

**Changement de spécialité / formation.**

David PINEAU	DDEA Loire-Atlantique.....	CM Noirmoutier - Détachement / formation
--------------	----------------------------	--

## Intégrations

Les agents détachés dans le corps des contrôleurs des affaires maritimes peuvent demander leur intégration dans ce corps. Un avis favorable de la CAP est donné aux demandes suivantes :

Nom.....	Origine .....	Affectation
Régis BROUCKE (CAM CE DSAG .....	MEEDDAT.....	DRAM La Réunion
François DAMBRON ( CAM CS NAV/SEC.....	MEEDDAT.....	DRAM Nord Pas de Calais
Sabine EPICHARME (CAM CE DSAG MEEDDAT.....	MEEDDAT.....	DRAM La Réunion
Nicolas MONERIE (CAM CN NAV/SEC .....	MEEDDAT.....	Min DEFENSE CS La Turballe
Véronique TESTEMALE (CAM CN DSAG .....	MEEDDAT.....	CCAS Grenoble CNLRE Saint-Malo
Chantal URBAIN (CAM CS DSAG .....	France Telecom .....	CNLRE Saint-Malo
Martine URVOY (CAM CS DSAG.....	France Telecom .....	ENIM CLP Saint-Malo

Pour information des membres de la CAP ( Ex Loi 70-2)

Gwénael CLEMENT (CAM CS DSAG) .Min Défense ..... DRAM Le Havre  
Olivier RENOARD (CAM CS DSAG) ..Min Défense..... DRAM Le Havre

## Questions diverses

### Fusion des corps :

Mme THORIN nous fait part de l'état d'avancement du dossier sur la fusion des corps : 3 hypothèses sont à l'étude en groupe d'échanges : -

- soit création de 3 filières : administrative, technique et de contrôle
- soit création de 2 filières : administrative et technique
- soit création de 2 filières administrative et technique, intégrant chacune des corps de contrôle.

La fonction publique veut aller vite pour que la fusion des corps s'inscrive dans le même calendrier que le projet de refonte du régime indemnitaire : janvier 2010 pour les catégorie A et certaines catégories B dont les CAM !

### L'évaluation des agents :

Les organisations syndicales dénoncent le manque d'information des agents et de formation des évaluateurs.

La présidente s'engage à ce qu'un rappel sur ces points soit effectué vers les services.

Il est précisé que le recours sur l'évaluation est de la compétence de la CAP sous réserve d'avoir été précédé d'un recours gracieux (avec forme et délai à respecter).

### Réorganisation territoriale :

Mr PETIT précise que la circulaire de 1er ministre est toujours en attente de signature .

Il indique toutefois que seront créées 4 Directions Interrégionales de la Mer et du Littoral (DIML) sur Le Havre, Bordeaux, Marseille et Nantes ou Rennes ; les Phares et Balises y seraient rattachés .

Au niveau départemental des directions déléguées seront rattachées au Direction Départementales des Territoires (DDT).

Le calendrier, si la circulaire est signée prochainement, prévoit dès septembre le décret de création des DIML pour une mise en place de la réorganisation territoriale au 1er janvier 2010.

Le CFHAM sera transféré à Nantes à la rentrée 2010.

### Prime de restructuration

La restructuration implique pour certains agents une mobilité ouvrant droit à prime prévue par le décret 2008-366 du 17 avril 2008. Mais au vu des cas aujourd'hui recensés pour lesquels les arrêtés individuels de changement d'affectation tardent à arriver, l'administration précise que cette prime est soumise à la prise d'un arrêté spécifique listant précisément les opérations de restructuration, arrêté non pris à ce jour...

Le projet d'arrêté ajoutant à la liste des services l'ENIM pour changement de sites a été examiné en groupe d'échanges le 11 juin dernier. L'arrêté devrait être publié prochainement.

Cette restructuration de service ouvre droit au versement de la prime de restructuration et de l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint (décret 2008-366 du 17 avril 2008) ainsi que le complément indemnitaire (décret 2008-367 du 17 avril 2008).

**Pour la défense des contrôleurs des affaires maritimes et de l'ENIM n'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT avant la pré-CAP, afin que notre action soit plus efficace.**

***Prochaine CAP : Novembre 2009***

***Gilbert LE DREAU*** (DDAM 56 PAM IRIS )*tél.: 06.23.07.10.52*  
gilbert.le-dreau@developpemet-durable.gouv.fr

***Muriel CORRE*** (SAM Le Guilvinec )*tél.: 02.98.58.36.04*  
muriel.corre@developpement-durable.gouv.fr

Suite aux élections du 2 avril 2009 et à travers le compte-rendu de cette première CAP, nous tenons à remercier tous les contrôleurs qui nous ont renouvelé leur confiance en votant CFDT.

Élus en tant que représentants des personnels, nous serons à la disposition de l'ensemble des contrôleurs des affaires maritimes et de l' ENIM qui, se retrouvant dans les valeurs défendues par la CFDT, qu'ils soient ou pas adhérents, voudront nous confier la défense de leur dossier.